

INVENTAIRE DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA CULTURE DU RISQUE MAJEUR SUR LE MASSIF PYRÉNÉEN



EDITORIAL



« POUR UNE
CULTURE DU RISQUE
PARTAGÉE À
L'ÉCHELLE DU MASSIF
PYRÉNÉEN »

Le **Centre Pyrénéen des Risques Majeurs (C-PRIM)** est une association loi 1901. Elle a vu le jour le 7 mars 2012 à Lourdes, à l'initiative de l'Association Béarn Initiatives Environnement (BIE) et d'un regroupement de citoyens.

Le C-PRIM a pour objet de concevoir, conduire et accompagner des projets à vocation scientifique, technique, documentaire et pédagogique, dans le domaine de la prévention des risques naturels et technologiques. Il accompagne les collectivités pyrénéennes désirant s'engager dans une démarche de réduction de la vulnérabilité de leur territoire et contribue à la sensibilisation du grand public et des scolaires. Il a également un rôle d'observatoire, de centre de ressources et pour vocation de mettre en réseau les acteurs pyrénéens.

Dans le cadre du programme d'actions «Initiatives pour des Pyrénées plus sûres 2010-2013» porté par l'association BIE, le C-PRIM a réalisé un **inventaire des bonnes pratiques engagées sur la chaîne pyrénéenne** en faveur d'une culture de la prévention des risques majeurs. Cette démarche, soutenue notamment par l'Europe et le Ministère en charge du Développement Durable, s'appuie sur la volonté de soutenir et mettre en avant les initiatives en matière d'information préventive, de sensibilisation ou de communication. Le C-PRIM souhaite ainsi **promouvoir et contribuer au développement d'une culture du risque partagée à l'échelle du massif pyrénéen**.

Pendant plusieurs mois, nous avons recensé les actions mises en place par différents porteurs de projets (services de l'Etat, collectivités, syndicats, établissements scolaires, particuliers...) en faveur de l'information préventive sur les risques majeurs dans la zone massif des départements pyrénéens. Au final, **21 initiatives les plus exemplaires ou les plus singulières ont été sélectionnées**. Elles sont valorisées dans ce rapport et sont également consultables sur notre site internet www.c-prim.org.

Cet outil recensant les bonnes pratiques initiées dans les Pyrénées est à disposition de l'ensemble des acteurs et se veut une boîte à idées transposables et reproductibles sur l'ensemble du territoire.

SOMMAIRE DU GUIDE

	Page
Introduction	4
01. Totems d'information et repères de crues	8
02. Espace muséographique «La Terre en mouvement»	10
03. Sentier pédagogique «Les caprices du Vert»	12
04. Site internet sur les risques majeurs	14
05. Film DVD «La construction parasismique de maisons individuelles»	16
06. Spectacles de marionnettes «Juliette en alerte»	18
07. Bulletin spécial «Centenaire de l'éboulement de 1906»	20
08. Page internet sur les risques majeurs	22
09. Projets scolaires sur les risques majeurs	24
10. Sentier pédagogique RTM	26
11. Repères de crues du bassin versant de l'Aude	28
12. Exposition itinérante «Mémoire du risque inondation»	30
13. Journées de commémoration des inondations de novembre 1999	32
14. Pôle de ressources en ligne sur les risques majeurs	34
15. Concours scolaire «Inondation et prévention»	36
16. Exposition SISMOTOUR «Séismes et tsunamis»	38
17. DICRIM intercommunal	40
18. Film documentaire «1940, le 3ème déluge»	42
19. Exposition et brochure «Quand nos rivières grondent»	44
20. Dépliant «Que faire en cas d'inondation ?»	46
21. Guide pratique «Outils de gestion et de prévention des inondations»	48
Tableau récapitulatif	50
Pour en savoir plus	52
Liste des sigles et abbréviations	54

INTRODUCTION

UNE CULTURE DU RISQUE A DEVELOPPER

Le 28 février 2010, la **tempête Xynthia** frappait durement le littoral atlantique, touchant particulièrement les départements de Vendée et de Charente-Maritime. Le rapport du Sénat* sur cette catastrophe pointait du doigt la **déficience de la culture du risque en France** et préconisait de la développer afin « d'éviter de nouveaux drames ». Ce constat fut corroboré par une étude Ifop de 2010 où près de 50 % des personnes interrogées se déclaraient insuffisamment informées et concédaient ne prendre aucune mesure pour se protéger des risques éventuels.

En 2009, l'association Béarn Initiatives Environnement menait une enquête auprès des 547 communes des Pyrénées-Atlantiques afin d'évaluer leur prise en compte des risques majeurs. Il en ressortit que seulement 12 % d'entre elles avaient à cette date réalisé des actions d'information préventive sur leur territoire. Ce résultat local reflète bien la situation à l'échelle du pays. Parmi les 27 000 communes concernées par l'obligation d'avoir un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), en 2012 seulement 20 % d'entre elles l'ont réalisé (source : www.bd-dicrim.fr). Pourtant, le développement d'une culture préventive est l'une des cibles de la politique publique de prévention des risques. La France a notamment instauré depuis 1987 un **droit à l'information**, retranscrit dans le code de l'environnement (cf. encadré ci-dessous). Ce droit a été renforcé avec l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires.

Cependant, beaucoup reste à faire pour informer et sensibiliser les citoyens et les rendre acteurs de la prévention. Au regard de la situation nationale, il apparaît qu'un effort supplémentaire doit être engagé afin d'accompagner les collectivités qui n'ont parfois ni les moyens techniques, ni les ressources financières pour satisfaire leur devoir d'information préventive.

* <http://www.senat.fr/notice-rapport/2009/r09-647-1-notice.html>

Aspects réglementaires

- [Article L 125-2 du code de l'environnement](#)

« Les citoyens ont droit à une information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles »

- [Article L 563-3 du Code de l'environnement](#)

« Dans les zones exposées au risque d'inondation, le maire, avec l'assistance des services de l'Etat compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ou aux submersions marines. La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialisent, entretiennent et protègent ces repères.»

- [Décret n° 2005-134 du 15 février 2005](#)

« L'information de l'acheteur ou du locataire est obligatoire pour tout bien immobilier (bâti et non bâti) situé en zone de sismicité ou/et dans une commune couverte par un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé.»

ZOOM SUR LE DICRIM

La mise en oeuvre de l'information préventive est en partie sous la responsabilité des maires. Parmi ses obligations, le maire doit élaborer un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** synthétisant la description des phénomènes, leurs conséquences sur les personnes et les biens et les mesures individuelles et collectives pour en minimiser les effets.

Le dispositif réglementaire concernant le DICRIM est codifié dans les articles R129-9 à R125-14 du Code de l'Environnement. Parmi les communes devant rédiger un DICRIM, on retrouve celles couvertes par un Plan Particulier d'Intervention (PPI) ou un Plan de Prévention des Risques (PPR), celles situées dans une zone de sismicité (l'immense majorité des communes des départements pyrénéens) ou exposées à un risque d'éruption volcanique. La quasi intégralité des communes des départements pyrénéens sont donc concernées par cette obligation.

Un DICRIM doit comprendre a minima :

- Les caractéristiques des risques majeurs connus dans la commune
- Les mesures de prévention et de sauvegarde prises par la commune
- Les modalités d'alerte et de secours
- La localisation des risques sur la commune
- Les consignes de sécurité à appliquer en fonction de chaque risque
- La liste ou carte des repères de crues pour les communes exposées au risque d'inondation.

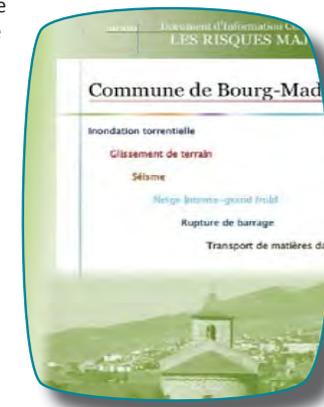
ALLER PLUS LOIN QUE LA DEMARCHE REGLEMENTAIRE

Afin de développer une véritable culture du risque, il apparaît nécessaire d'aller plus loin que la démarche réglementaire.

Multiplier et diversifier les outils

Au delà des outils réglementaires (DICRIM, repères de crues, affichage réglementaire...), il est nécessaire de diversifier les démarches d'information préventive. La diversité de ces formes et leur caractère innovant est un atout important pour favoriser l'intérêt puis l'appropriation par la population. Un champ important d'initiatives est ouvert en la matière. Voici une liste non exhaustive des types d'actions possibles :

- Réunions publiques, conférences, expositions
- Espace muséographique, sentier d'interprétation
- Plaquettes, dépliants d'information, topoguides
- Articles dans la presse ou dans le journal municipal
- Projets pédagogiques, artistiques avec les élèves
- Journées de formation (acteurs, élus, techniciens, enseignants,...)
- Événementiels, journées de commémoration d'événements historiques...



Page de garde du DICRIM de Bourg-Madame (cf. fiche 17).

La mise en place d'actions de sensibilisation ne peut pas se limiter à une ou deux actions ponctuelles. Comme toute démarche de prévention, les **initiatives doivent être engagées sur le long terme et demeurer pérennes**. Pour que le message soit « assimilé » par le plus grand nombre, il devra à la fois être varié et renouvelé de manière régulière.

Cibler large, du décideur d'aujourd'hui au citoyen de demain

Les actions de communication et de sensibilisation sont à adapter en fonction des acteurs visés selon leur connaissance du sujet ou leur histoire (population confrontée à un événement, population venant de s'installer,...).

Pour le **grand public**, on privilégiera les outils de portée large afin de toucher le plus grand nombre : outil Internet (cf. fiches 4 et 8), exposition itinérante (cf. fiches 12, 16 et 19), dépliants (cf. fiche 20), sentiers d'interprétation (cf. fiches 3 et 10)... Pour le public directement concerné par un risque (riverain d'un cours d'eau par exemple), des procédés plus ciblés pourront être mobilisés (campagne saisonnière, réunion publique, ateliers de concertation,...).

Au delà des moyens utilisés pour le grand public, d'autres méthodes peuvent également être employées pour informer et former les **élus ou acteurs du territoire** (sessions de formation, ateliers, forums...).

Pour les **scolaires**, la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 stipule que tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire d'une sensibilisation à la prévention des risques ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours. Les enseignants peuvent mettre en place des projets pédagogiques spécifiques (cf. fiche action 9). Il est possible pour eux de se faire appuyer par des structures spécialisées (associations d'éducation à l'environnement, IFFO-RME,...). Des outils moins conventionnels sont parfois mis en place comme des spectacles ou des concours (cf. fiches 6 et 15).



Marionnettes du spectacle « Juliette en alerte » (cf. fiche 6).

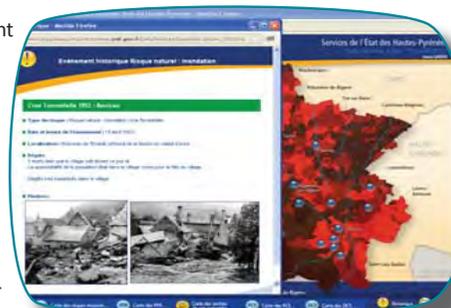
S'appuyer sur la mémoire des événements

Face à la succession de catastrophes naturelles survenues ces dernières années, il est fréquent d'entendre le même refrain : « On n'a jamais vu ça ! ». La perte de mémoire en la matière est surprenante mais constante. Une recherche historique permet souvent de relativiser le caractère exceptionnel dont on affuble systématiquement chaque nouvelle catastrophe survenant à distance suffisante de la précédente pour que la mémoire collective l'ait oubliée.

Après la catastrophe, les souvenirs douloureux s'estompent et la mémoire s'effiloche peu à peu. L'oubli est nécessaire un temps pour avancer mais la connaissance des catastrophes, de leur causes et de leurs conséquences, doit être préservée. La mémoire des événements est le socle de toute action de prévention. Car lorsque la terre a déjà tremblé ou que le ruisseau s'est transformé à plusieurs reprises en torrent impétueux, il est fort probable que l'événement se reproduise dans un avenir proche ou lointain. **Le développement d'une culture du risque ne peut donc pas faire l'économie d'une diffusion de la mémoire des événements survenus sur un territoire.**

Il est possible de s'appuyer sur la mémoire des événements de multiples manières : repères de crues, exposition, documentaire, etc...

Les dates « anniversaires » peuvent également être l'occasion d'un rappel en matière de prévention en organisant par exemple des journées de commémoration (cf. fiche 13).



Extrait d'une fiche sur les événements historiques : site Internet sur les risques majeurs de la DDT des Hautes-Pyrénées (cf. fiche 4).

En faire un atout de votre territoire

Le risque est souvent considéré comme anxiogène par les élus qui hésitent à communiquer sur le sujet afin « d'éviter de faire peur aux gens » ou de « faire fuir les touristes ». Certaines collectivités ont fait le pari inverse en valorisant le patrimoine local lié aux risques naturels. Dans les Pyrénées, la commune d'Arette a décidé de faire du risque sismique un atout pour son territoire. Elle a ainsi créé un espace muséographique dédié au risque sismique et au souvenir du tremblement de terre de 1967 (cf. fiche 2).

L'objectif de ce rapport est de mettre en avant des initiatives originales et exemplaires qui ont été menées sur le massif pyrénéen. Vous trouverez de nombreux exemples d'actions au sein de ce recueil.

Comment lire les fiches suivantes ?

Pour chacune des 21 fiches, vous trouverez des informations sur chaque porteur de projet, l'origine de la démarche, un descriptif détaillé et les principaux chiffres liés à chaque action, les partenaires associés ainsi que les difficultés éventuellement rencontrées.

Les fiches ont été rédigées dans un format double-page. Sur l'encart gauche, vous trouverez une classification par type de risque et par domaine de prévention. Sur celui de droite, pour vous permettre d'en savoir plus, vous aurez accès aux coordonnées d'une personne-ressource et à un lien Internet.

Bonne lecture !

01

TOTEMS D'INFORMATION ET REPERES DE CRUES

Commune d'Ascain (64)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Ascain est une commune de 4000 habitants des Pyrénées-Atlantiques. Située au pied de la Rhune (905m) et frontalière de l'Espagne, la commune est arrosée par la Nivelles, petit fleuve côtier (bassin versant de 153 km²).

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Après les inondations catastrophiques de la Nivelles en mai 2007, la commune a souhaité pérenniser la mémoire de cet événement et développer la culture du risque. L'obligation d'information du public (décret du 14 mars 2005 pour l'article L-563-3 du code de l'environnement) et l'implication de la Communauté des Communes Sud Pays Basque ont facilité la mise en place du projet.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et mieux informer le public sur les risques naturels
- Faire connaître les consignes de sécurité
- Pérenniser la mémoire des événements locaux

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La commune a mis en place de 7 repères de crues sur certains bâtiments ainsi que de 3 totems d'information. Ces derniers sont situés dans les quartiers les plus vulnérables de la commune (Port, Centre de vacances) et rappellent les consignes à suivre en cas d'alerte émise par la municipalité ou de soudaine montée des eaux.

Les instructions sont déclinées en trois langues différentes : français, basque et espagnol. La fréquence de la radio locale (France Bleu Pays Basque) à écouter est également précisée sur chaque totem.

CHIFFRES CLES

- Durant l'année 2008, plusieurs repères de crues ont été apposés en 6 endroits différents
- Les repères concernent la crue d'août 1983 et celle de mai 2007

PARTENAIRES DU PROJET

La Communauté des Communes Sud Pays Basque a centralisé les commandes des villages concernés.

COUT DU PROJET

Il est financé en partie par la communauté des communes et en partie par la commune. Le coût des 7 repères est d'environ 1 000 euros TTC. Le coût des totems n'a pas été communiqué.

PUBLIC CIBLE

- Scolaires
- Population locale
- Touristes

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'un exercice de sécurité civile
- Mise en place d'un système d'alerte automatisé



Totem d'information devant le centre de vacances.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Maritxu ETCHARREN
Responsable Environnement
05 59 54 68 30
espacesverts-environnement.
ascain@orange.fr

<http://www.mairie-ascain.fr/>

02

ESPACE MUSEOGRAPHIQUE « La terre en mouvement »

Commune d'Arette (64)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Arette est une commune de 1100 habitants des Pyrénées-Atlantiques. Elle est située aux confins du Béarn, du Pays Basque et de l'Espagne. C'est une très vaste commune de montagne qui comprend la station de sports d'hiver de La Pierre Saint-Martin.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Le 13 août 1967, un séisme (de magnitude 5,3) détruit en partie le village d'Arette. Ce séisme a marqué profondément la mémoire de la vallée. Depuis, Arette fait partie d'un réseau d'observation de l'activité sismique pyrénéenne et est devenu une référence dans l'histoire de la sismicité en France métropolitaine.

OBJECTIFS DU PROJET

Plus de 40 ans après le séisme, la commune d'Arette a entrepris un travail de mémoire pour sauvegarder les traces de cet événement historique, de la destruction à la reconstruction du village.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Lors de la visite de l'espace muséographique, vous revivrez cet événement, commenté par la voix d'Yves Mourousi et accompagné par de nombreux témoignages et images d'archives. Une partie pédagogique et ludique sur la sismologie permet de mieux comprendre comment et pourquoi de tels phénomènes se produisent.

Pour terminer la visite, un dispositif original vous permettra de suivre l'activité sismique mondiale en temps réel.

CHIFFRES CLES

- L'espace muséographique a été ouvert au public en **juillet 2009**
- Près de **3 000 personnes** le visitent chaque année

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Etat
- Région Aquitaine
- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques

COUT DU PROJET

Il est d'environ **200 000 € HT** (rénovation du bâtiment, muséographie, frais des cabinets d'architecture et muséographique).



Visualisation de l'activité sismique mondiale en direct.

DIFFICULTES RENCONTREES

L'espace « La Terre en mouvement » s'inscrit dans un équipement muséographique plus vaste, la Maison du Barétous. La réalisation de cet équipement fut complexe d'un point de vue technique, administratif et financier. La collecte de données, de témoignages et d'images d'archives sur le séisme fut longue et délicate, touchant souvent aux souvenirs douloureux des habitants.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Sentier d'interprétation
- Plan Communal de Sauvegarde
- DICRIM et plaquettes d'information
- Réunion publique d'information
- Projets pédagogiques scolaires

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Julie SEMAN
Agent de développement local
05 59 88 90 82
comarettesig@orange.fr

www.maisondubaretous.com

03

SENTIER PEDAGOGIQUE « Les caprices du Vert » Commune d'Oloron-Ste-Marie (64)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Oloron-Ste-Marie est une commune de 11000 habitants des Pyrénées-Atlantiques. Capitale du Haut-Béarn, la ville se situe à la confluence de trois vallées : les vallées d'Aspe, d'Ossau et de Barétous.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Le sentier a été réalisé au parcours santé en 2010 par l'association Béarn initiatives Environnement dans le cadre d'un programme de prévention. Les inondations régulières du site et sa fréquentation ont motivé sa réalisation.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et mieux informer le public aux risques naturels
- Diffuser la connaissance et la mémoire des événements locaux
- Valoriser le site d'un point de vue touristique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un sentier pédagogique a été installé sur les berges du torrent du Vert. Plusieurs panneaux permettent de sensibiliser et de mieux informer le public aux risques d'inondations. Ils mettent l'accent sur la connaissance des phénomènes, la prévention, les consignes de sécurité mais également sur la mémoire des risques. Un panneau revient d'ailleurs sur les principales crues du torrent au cours du 20ème siècle (de 1908 à nos jours).

L'accès au site ainsi que la lecture des panneaux sont adaptés pour tout type de public (enfants, personnes à mobilité réduite,...). Un sentier similaire, réalisé dans le cadre du même programme, existe également en amont du cours d'eau, sur la commune d'Arette.

CHIFFRES CLES

- Le sentier a été installé en **juin 2010**
- Il est composé de **4 panneaux d'interprétation**

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Ministère de l'Ecologie
- Associations Béarn Initiatives Environnement et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Béarn

COUT DU PROJET

Il est d'environ **4 000 euros**, pour la conception graphique et la fabrication des panneaux. Leur réalisation et le suivi ont nécessité **10 jours de travail**.

PUBLIC CIBLE

- Scolaires
- Population locale
- Touristes



Aperçu du contenu d'un panneau.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière. Seul l'entretien des panneaux et le risque de dégradations devront faire l'objet d'un suivi régulier. Le sentier est en zone inondable et a nécessité une réflexion sur l'implantation précise des panneaux (à l'écart des axes de fort écoulement en cas de crue).

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- DICRIM et plaquette d'information
- Réunion publique d'information
- Projets pédagogiques scolaires (écoles primaires et collège)

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Jean-Pierre HAURON
Responsable du service Eau
05 59 39 56 12
eau@oloron-ste-marie.fr

www.oloron-ste-marie.fr



04

SITE INTERNET SUR LES RISQUES MAJEURS

DDT des Hautes-Pyrénées (65)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT 65), basée à Tarbes, est le service déconcentré de l'Etat en charge de la prévention des risques, notamment de l'information des populations.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

La DDT des Hautes-Pyrénées a mis en place en 2005 un plan de communication sur les risques majeurs pour le grand public. Parmi les actions proposées, la création d'un site internet dédié aux risques majeurs était inscrite. L'opportunité de ce site est d'autant plus importante que le département est particulièrement concerné par les risques naturels (inondations, crues torrentielles, séismes, mouvements de terrain, avalanches,...). Compte-tenu de l'incidence de ces risques sur l'occupation du sol, il était important de bien communiquer sur ces thèmes.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et mieux informer le public.
- Répondre aux besoins des professionnels de l'immobilier pour l'Information des Acquéreurs et des Locataires (IAL).

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Ce site rassemble les aspects réglementaires, juridiques, historiques des risques majeurs dans les hautes-Pyrénées. Il constitue une base de connaissance complète sur cette problématique dans le département. Il s'appuie sur une cartographie dynamique performante. A partir de la carte départementale des risques, vous pouvez cliquer sur une commune pour avoir toutes les informations disponibles sur cette commune et visualiser son Plan de Prévention des Risques (PPR).

Une attention particulière a été portée sur l'historique des événements survenus dans les Hautes-Pyrénées afin de renforcer l'appropriation des dispositifs de prévention (description, photos et article de presse...).

CHIFFRES CLES

- Le site a été ouvert le **1er juin 2006**
- Il reçoit entre **3 000 et 4 000 visites mensuelles**

PARTENAIRES DU PROJET

- Préfecture des Hautes-Pyrénées
- Site réalisé par la société Actigraph

COUT DU PROJET

Il est d'environ **22 000 €**.

PUBLIC CIBLE

- Grand public, élus
- Acteurs de la construction
- Professionnels de l'immobilier

DIFFICULTES RENCONTREES

L'ergonomie du site a été difficile à trouver afin de faciliter au maximum l'accès au grand public. Il a fallu également numériser l'ensemble des PPR approuvés sur le département en les liant aux règlements. Car chacun doit pouvoir visualiser sur sa parcelle la servitude présente au titre des risques naturels.

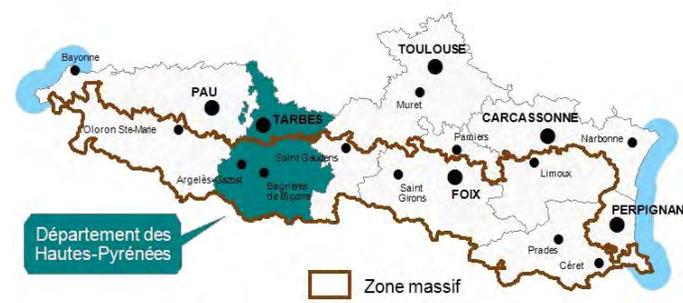
AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Film vidéo réalisé sur la construction parasismique (cf. fiche 5)
- Plaquette d'information sur l'intérêt de la construction parasismique



Extrait de la cartographie historique. Chaque bulle bleue correspond à un événement historique géolocalisé.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Pascal HAURINE
 Chef du Bureau des risques
 05 62 51 41 87
 pascal.haurine@hautes-pyrenees.gouv.fr

www.risquesmajeurs-hautes-pyrenees.pref.gouv.fr



05

FILM DVD « La construction parasismique de maisons individuelles » DDT des Hautes-Pyrénées (65)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT 65), basée à Tarbes, est le service déconcentré de l'Etat en charge de la prévention des risques, notamment de l'application de la réglementation.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

La déclinaison du Plan Séisme au niveau local s'est traduite par des actions de communication autour de ce risque sismique et d'une méthode efficace de prévention, celle du respect nécessaire de la construction parasismique. Compte-tenu de la prévalence de la construction de maisons individuelles qui constituent un secteur sur lesquels la démarche constructive est la moins encadrée (bureau de contrôle, architecte,...), il est apparu indispensable pour la DDT 65 de communiquer visuellement au travers d'un film sur la construction parasismique des maisons individuelles.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et former aux règles parasismiques
- Faire connaître des exemples pyrénéens

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Ce film pose les principes de la sismologie et les réponses pouvant être apportées en termes de prévention par l'application des normes parasismiques pour les bâtiments neufs de type maisons individuelles. Ce film entre dans les actions du Plan Séisme national mis en place par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Il propose une approche générale des règles parasismiques en prenant pour exemples des événements survenus dans les Hautes-Pyrénées ou sur le massif Pyrénéen. Ce film est en téléchargement sur le site du plan séisme national et sur le site des risques majeurs des hautes-Pyrénées (cf. fiche 4).

CHIFFRES CLES

- Ce film a été diffusé à **3500 exemplaires** sur la région Midi-Pyrénées et a été repris pour établir une version diffusée sur le plan national
- Le film de **25 minutes** a été réalisé en **2007**
- La durée de la prestation a été d'environ **12 mois**

PARTENAIRES DU PROJET

- CETE Méditerranée
- DREAL Midi-Pyrénées
- Ce film a été monté par la société OBATALA

COUT DU PROJET

Il est d'environ **24 000 €**.

PUBLIC CIBLE

- Grand public et élus
- Acteurs de la construction (artisans, entrepreneurs et architectes).

DIFFICULTES RENCONTREES

La difficulté a résidé dans la schématisation des principes de construction parasismique et dans le choix des images de chantier afin d'être le plus pédagogique possible auprès du spectateur tout en étant vigilant sur la durée du film qui ne devait pas excéder 26 minutes. Pour les interviews, la concision et la clarté des interventions a nécessité un long travail de préparation.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Site Internet sur les risques majeurs dans les Hautes-Pyrénées (cf. fiche 4)
- Plaquette d'information sur l'intérêt de la construction parasismique



Extrait du DVD.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Patrick BARÈS
Bureau des risques naturels
05 62 51 41 87
patrick.bares@hautes-pyrenees.
gouv.fr

www.risquesmajeurs-hautes-pyrenees.pref.gouv.fr

06

SPECTACLE DE MARIONNETTES

« Juliette en alerte » Préfecture des Hautes-Pyrénées (65)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le projet a été initié et porté par le Service Interministériel de Défense et Protection Civile (SIDPC) de la Préfecture des Hautes-Pyrénées, en partenariat avec le Rectorat de Toulouse et l'Inspection Académique des Hautes-Pyrénées.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser de manière ludique aux risques majeurs
- Faire connaître les consignes de sécurité et les bons comportements
- Dédramatiser les risques majeurs

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un spectacle ludique, pédagogique et drôle a été monté et interprété par la compagnie Poc-Poc. Le scénario avait été rédigé par des formateurs risques majeurs de l'Académie Midi-Pyrénées.

Des scénettes courtes mettent en scène le personnage principal « Juliette », une tortue qui part en classe chaque matin et qui suit scrupuleusement les conseils de l'instituteur « maître Lutin ». Inondations, tremblements de terre, risques chimiques sont abordés avec les précautions à prendre : « *Quand vous entendez l'alerte chimique, vous fermez toutes les fenêtres et les portes. En cas de tremblement de terre, vous vous réfugiez sous les tables.* ».

Ce spectacle s'inscrit dans une démarche pédagogique car les enfants étudient et approfondissent le thème des risques majeurs avant et après le spectacle en classe.

Ce spectacle est unique en France. Initié dans les Pyrénées, il s'est ensuite produit en région Rhône-Alpes jusqu'en 2011. Il est actuellement à l'arrêt...

CHIFFRES CLES

- **6 mois de préparation** sont nécessaires pour monter ce spectacle.
- Des **centaines d'enfants** ont été sensibilisés en 2006 et 2007 (60 enfants à Bagnères de Bigorre, 224 à Labarthe-de-Neste,...)
- Le spectacle nécessite **1 journée de montage** avec **3 personnes**

PARTENAIRES DU PROJET

- Compagnie Poc-Poc, conceptrice et réalisatrice du spectacle
- Rectorat de Toulouse
- Inspection Académique des Hautes-Pyrénées
- Société Arkéma
(financement des séances à Labarthe-de-Neste)

COUT DU PROJET

Il a été financé par le budget du Ministère de l'Ecologie. Le montant n'a pas été communiqué. Un spectacle coûte entre **600 et 700 euros**.

PUBLIC CIBLE

Les représentations concernent un public scolaire de 4 à 8 ans (de la maternelle au CE1).

DIFFICULTES RENCONTREES

La préparation et le montage de la scène impliquent une journée de travail, ce qui nécessite de mutualiser les spectacles auprès de nombreuses classes.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Dominique MUSSOTTE
SIDPC
05 62 56 65 48
dominique.mussotte
@hautes-pyrenees.gouv.fr

www.hautes-pyrenees.pref.gouv.fr
www.pocpoc.fr



Extrait d'un article de la Dépêche du Midi.

07

BULLETIN SPECIAL « Centenaire de l'éboulement de 1906 »

SIVU du Pibeste (65)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du massif du Pibeste est le gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Pibeste qui abrite une variété surprenante de milieux naturels et d'espèces animales et végétales.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Le **17 décembre 1906**, des pluies diluviennes provoquaient une gigantesque coulée de boue et de rochers qui dévalait sur le village d'Ouzous. Neuf personnes (sept adultes et deux enfants) trouvaient la mort dans cette catastrophe. Cent ans après, le conseil municipal d'Ouzous a fait part de son souhait de commémorer le centenaire de cet événement. Ce choix s'inscrit dans la volonté des élus du SIVU de faire vivre et transmettre le patrimoine et l'histoire locale.

OBJECTIFS DU PROJET

- Conserver la mémoire de cet événement
- Permettre à l'ensemble des villageois du massif de (re)découvrir l'histoire de ce drame

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le SIVU du massif du Pibeste a pour cette occasion réalisé un bulletin spécial sur ce sujet. Dans ce numéro, on peut (re)découvrir plusieurs témoignages recueillis à la fin des années 1970 auprès d'habitants qui en avaient été les témoins directs.

Au fil des pages est retranscrit le vécu de Marie, Joseph ou Jean-Louis (alors âgés de 10 à 16 ans en 1906) sur ce tragique événement ainsi que sur la vie locale au début du 20ème siècle. Ces entretiens poignants sont accompagnés des photos de la catastrophe.

CHIFFRES CLES

Le bulletin de **15 pages** a été distribué en **2006** à l'ensemble de la population des communes adhérentes au SIVU du Pibeste.

PARTENAIRES DU PROJET

La commune d'Ouzous (65), à l'origine du projet s'est fortement impliquée dans la réalisation de ce bulletin.

COUT DU PROJET

Il n'a pas été communiqué.

PUBLIC CIBLE

Le bulletin est destiné à l'ensemble des habitants des communes adhérentes au SIVU (Ouzous, Omex, Salles, Agos-Vidalos, ...).

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

Il s'agissait d'une opération singulière liée à la date anniversaire.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Damien LAPIERRE
Garde-animateur
05 62 97 14 55
reserve.pibeste@wanadoo.fr

www.mnr-pibeste-saintpe.com



Page de couverture du bulletin spécial.



PAGE INTERNET SUR LES RISQUES MAJEURS

Commune d'Argelès-Gazost (65)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Argelès-Gazost est une commune de 3500 habitants du département des Hautes-Pyrénées, dont elle est une sous-préfecture. Elle est située au sud de Lourdes, au cœur du Lavedan.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

La mise en place du site Internet communal a impulsé une réflexion concernant les thèmes sur lesquels il était important de communiquer auprès de la population. Des événements récents comme le séisme du 17 novembre 2006 ou la tempête Xynthia de février 2010 et la démarche PPR (inondation et mouvement de terrain) ont rendu cette communication sur les risques majeurs indispensable. Il est en effet très important de connaître les risques car leur connaissance améliore la résilience des populations face aux événements naturels.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser le public aux risques naturels
- Informer la population sur les risques dans la commune

DESRIPTIF DE L'ACTION

La commune a mis en ligne sur son site Internet une page spécifique sur les risques majeurs à l'occasion de la sortie du Plan de Prévention des Risques (PPR). Ce dernier est visualisable et téléchargeable en ligne.

La page est régulièrement alimentée par les éléments concernant les risques naturels, notamment les principaux événements naturels survenus dans la commune. Des photos des crues d'octobre 2005 et d'octobre 2012 ont d'ailleurs été rajoutées sur cette page.

CHIFFRES CLES

- Le site internet a été ouvert à la fin de l'année 2010
- L'ensemble du site reçoit environ 3 000 visites mensuelles

PARTENAIRES DU PROJET

Aucun, mis à part les liens établis avec le site des risques majeurs des services de l'Etat dans les Hautes-Pyrénées.

COUT DU PROJET

Il est d'environ 9 000 € HT pour la création du site Internet.

PUBLIC CIBLE

Tout public.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

Suite à l'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde sont en cours d'élaboration.



Une des photos du site : dégâts de la tempête Xynthia.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Pascal HAURINE
Adjoint au Maire
05 62 97 22 66
dgs@mairie-argeles-gazost.com

www.argeles-gazost.fr

09

PROJETS SCOLAIRES SUR LES RISQUES MAJEURS « Le projet sur Barèges (65) » Académie de Toulouse

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le projet est porté par l'Académie de Toulouse. Il a été réalisé par le collège Salinis d'Auch (Gers).

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Depuis plusieurs années, dans le cadre d'Itinéraires De Découvertes (IDD), des classes de 4ème du collège Salinis travaillent sur les risques majeurs.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibilisation aux risques majeurs
- Observations sur le terrain et travail sur cartes et photos aériennes
- Rencontre d'acteurs
- Développement d'une approche éco-citoyenne
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Acquisition de compétences du socle commun

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Être des acteurs de l'aménagement d'un territoire soumis à des risques majeurs, c'est l'exercice que les élèves ont mis en œuvre et qu'ils ont appliquée à la commune de Barèges dans les Hautes-Pyrénées.

Différents groupes ont travaillé, chacun, sur un risque naturel (avalanches, crues torrentielles, mouvements de terrain, séismes). Ils ont ensuite établi des cartes d'aléas à partir d'une reconnaissance terrain, d'une rencontre avec un technicien de l'ONF, d'un travail sur des photos aériennes, de cartes, de photos, d'articles de presse ou de vieilles cartes postales. Puis ils ont esquissé une ébauche de Plan de Prévention des Risques Naturels (cf. page 25).

Chaque groupe a élaboré un diaporama. Une présentation des productions a ensuite été faite lors d'une journée portes ouvertes au collège.

CHIFFRES CLES

- Le projet s'est réalisé pendant l'année scolaire 2009 - 2010
- Il concernait 24 élèves de 4ème

PARTENAIRES DU PROJET

- DREAL Midi-Pyrénées
- Office Nationale des Forêts (ONF)
- Commune de Barèges
- Préfecture (SIDPC)

COUT DU PROJET

Il a coûté 650 € (essentiellement lié au transport) dont 500 € ont été financés par la DREAL Midi-Pyrénées.

PUBLIC CIBLE

- Communauté scolaire :
- Chefs d'établissements
 - Enseignants
 - Elèves et leurs familles

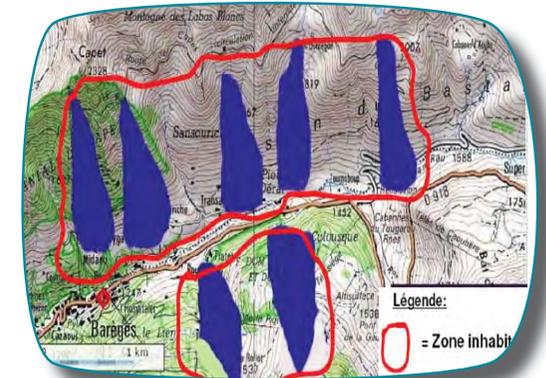
DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

Cette action va de pair avec la mise en œuvre annuelle d'un exercice PPMS dans l'établissement.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



Extrait d'une carte réalisée par les élèves (Plan de prévention des avalanches).

CONTACT

Philippe LACORDAIS
Enseignant et chargé de mission
risques majeurs
philippe.lacordais@ac-toulouse.fr

<http://www.ac-toulouse.fr>

10

SENTIER PEDAGOGIQUE RTM

Commune de Verdun (09)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La commune de Verdun est une commune de 238 habitants de la haute vallée de l'Ariège. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

L'Office Nationale des Forêts (ONF) d'Ariège et son service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) sont à l'origine de cette initiative.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et mieux informer le public aux risques naturels
- Diffuser la connaissance et la mémoire des événements locaux
- Valoriser le site d'un point de vue touristique

DESCRIPTIF DE L'ACTION

En Juin 1875, une lave torrentielle dans le torrent des Moulines emporta tout sur son passage (30 maisons détruites et 70 victimes). Afin d'y remédier, le génie civil (barrages, seuils, ouvrages divers) s'est allié au génie végétal (travaux de boisements) pour constituer un ensemble remarquable, fruit d'un travail acharné et continu effectué par le service RTM.

Un sentier permet d'aller (re)découvrir cette réalisation. Deux parcours sont possibles pour aller observer les aménagements. Un topo-guide d'une trentaine de pages est également à disposition du public en mairie et permet de compléter cette visite.

CHIFFRES CLES

- Le sentier a été réalisé en **juillet 2004**
- **12 stations** ponctuent le parcours
- Le circuit est de **4,5 km** environ pour le circuit du sentier de découverte
- La durée du circuit est de **3h30** pour le parcours balisé et de **6h** jusqu'au point de vue
- Les dénivelés sont de **350 m** pour le sentier de découverte et de **600 m** jusqu'au point de vue

PARTENAIRES DU PROJET

- Service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM)
- Conseil Général de l'Ariège
- Europe

COUT DU PROJET

Le coût pour la commune est de **29 000 € TTC**.

PUBLIC CIBLE

- Scolaires
- Grand public
- Touristes

DIFFICULTES RENCONTREES

La route d'accès n'est malheureusement pas accessible aux transports en commun.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)
- Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été mis en place en 2010 dans la commune



Départ du sentier pédagogique.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Jean-Claude KEFF
Maire de VERDUN
05 61 64 96 43
verdun.mairie@free.fr

www.mairie-verdun-ariège.fr

11

REPERES DE CRUES DU BASSIN VERSANT DE L'AUDE

SMMAR (11)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) a été créé le 30 mai 2002 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Aude. Il a pour objectif de mener une politique cohérente de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Aude.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Les inondations catastrophiques de l'Aude et de ses affluents en novembre 1999 (26 morts, 232 communes sinistrées, des dégâts évalués à 404 M€) ont particulièrement meurtri la région. Le département n'avait pas connu de crues de cette ampleur depuis plusieurs décennies.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et mieux informer le public sur les risques d'inondation
- Pérenniser la mémoire des grandes crues historiques (1891, 1940,...)
- Développer la culture du risque

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Aussi, le SMMAR a lancé la conception d'un modèle de repères de crue sous forme de macaron représentant le bassin versant de l'Aude et indiquant le nom du cours d'eau concerné ainsi que la date de la crue.

Ces repères de crues sont mis à disposition de l'ensemble des communes à risque du département. Tous ces repères seront répertoriés et géoréférencés dans une base de données qui sera ensuite accessible à tout public.

Ils sont installés sur des emplacements extérieurs comme les murs des bâtiments, ponts, pylônes, facilement accessibles et visibles par le public.



CHIFFRES CLES

Début 2012, **800 repères** ont été fabriqués et mis à la disposition des **270 communes** à risque du département.

PARTENAIRES DU PROJET

- Etat
- Région Languedoc-Roussillon
- Conseils Généraux de l'Aude et de l'Hérault
- Association des Maires de l'Aude
- Communes du bassin versant

COÛT DU PROJET

Le coût du projet n'a pas été communiqué.

PUBLIC CIBLE

L'initiative s'adresse à tout public.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Exposition itinérante (cf. fiche 12)
- Journées de commémoration (cf. fiche 13)
- Projets scolaires
- Accompagnement pour la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- Sessions de formation Rivermed



Dépliant accompagnant les repères de crues.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Marie-Joëlle GARRIGUE
 Chef de service du SMMAR
 04 68 11 63 02
 m-joelle.garrigue@cg11.fr

www.smmar.fr

12

EXPOSITION ITINERANTE « Mémoire du risque inondation »

SMMAR (11)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) a été créé le 30 mai 2002 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Aude. Il a pour objectif de mener une politique cohérente de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Aude.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Les inondations catastrophiques de l'Aude et de ses affluents en novembre 1999 (26 morts, 232 communes sinistrées, des dégâts évalués à 404 M€) ont particulièrement meurtri la région. Le projet a été mis en place dans le cadre d'un projet de coopération avec le SIGA du Tech (cf. fiche 19).

OBJECTIFS DU PROJET

- Informer les populations et les scolaires des risques d'inondation
- Aider les élus à faire passer des messages clairs
- Développer la culture du risque

DESRIPTIF DE L'ACTION

L'exposition aborde le sujet des crues anciennes et plus récentes avec photos et témoignages. Des panneaux pédagogiques expliquent la vie d'une rivière, le mécanisme des crues. D'autres panneaux, plus techniques informent sur les travaux de protection et prévention (ripsylve, confortement des berges, etc) ainsi que leur financement dans le cadre du Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI).

L'exposition a été mise sous format papier afin que les visiteurs repartent avec un support. Des animations de classes de primaires sont également organisées autour de ce thème.

CHIFFRES CLES

- L'exposition comporte **20 panneaux**
- Plus de **2 000 scolaires** ont été sensibilisés depuis **2008**, date de lancement de l'exposition à Lézignan, ville particulièrement sinistrée en 1999
- Une **trentaine de communes** l'ont accueillie ainsi que plusieurs collèges et lycées du département de l'Aude

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Etat
- Région Languedoc-Roussillon
- Conseil Général de l'Aude
- Agence de l'eau RMC
- Association des Maires de l'Aude

COUT DU PROJET

Il est d'environ **30 000 €**.

PUBLIC CIBLE

L'initiative s'adresse à tout public.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Pose de repères de crues (cf. fiche 11)
- Journées de commémoration (cf. fiche 13)
- Dépliants d'information
- Projets scolaires
- Accompagnement pour la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- Sessions de formation Rivermed

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Marie-Joëlle GARRIGUE
Chef de service du SMMAR
04 68 11 63 02
m-joelle.garrigue@cg11.fr

www.smmar.fr



Exemple du panneau sur les consignes de sécurité.

13

JOURNEES DE COMMEMORATION DES INONDATIONS DE NOV 1999

SMMAR (11)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) a été créé le 30 mai 2002 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Aude. Il a pour objectif de mener une politique cohérente de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Aude.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Les inondations catastrophiques de l'Aude et de ses affluents en novembre 1999 (26 morts, 232 communes sinistrées, des dégâts évalués à 404 M€) ont particulièrement meurtri la région. Aussi, le SMMAR, 10 ans après, a souhaité organiser deux journées de commémoration.

OBJECTIFS DU PROJET

- Conserver la mémoire du risque
- Expliquer ce qui a été réalisé depuis les inondations de novembre 1999
- Faire passer le message que le risque zéro n'existe pas
- Se préparer à une crise toujours possible

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Des expositions, conférences avec ont été organisés tout au long de ces deux jours pour informer le public sur les moyens de prévention mis en œuvre. Le dispositif des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) a été présenté et des repères de crues ont été posés dans des lieux symboliques.

Les enfants ont été également mobilisés en plantant des arbres sur des berges particulièrement sinistrées en 1999. L'événementiel fut également l'occasion du lancement du site internet du SMMAR et de la réalisation d'un film commémoratif.



CHIFFRES CLES

- Les journées ont été organisées les **12 et 13 novembre 2009**
- **Un millier de personnes** ont assisté aux différentes manifestations organisées durant ces 2 jours

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Etat
- Région Languedoc-Roussillon
- Conseils Généraux de l'Aude et de l'Hérault
- Communes de Carcassonne, Conques sur Orbien, Cuxac d'Aude et Lézignan-Corbières

COUT DU PROJET

Le coût du projet n'a pas été communiqué.

PUBLIC CIBLE

Tout public.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Pose de repères de crues (cf. fiche 11)
- Exposition itinérante (cf. fiche 12)
- Projets scolaires
- Accompagnement pour la mise en place des PCS
- Sessions d'information Rivermed
- Film commémoratif



Une de La Dépêche du Midi du 14 novembre 1999.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Marie-Joëlle GARRIGUE
Chef de service du SMMAR
04 68 11 63 02
m-joelle.garrigue@cg11.fr

www.smmar.fr



14

POLE DE RESSOURCES EN LIGNE SUR LES RISQUES MAJEURS

Académie de Montpellier

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Une académie est une circonscription administrative de l'Éducation nationale. Celle de Montpellier couvre la région Languedoc-Roussillon et ses cinq départements : Hérault, Gard, Lozère, Aude et Pyrénées-Orientales.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Elle part du constat d'un manque de ressources locales mises à la disposition de tous les acteurs de l'Éducation nationale dans le domaine des risques majeurs.

OBJECTIFS DU PROJET

- Apporter aux membres de la communauté éducative des ressources pour enseigner les risques majeurs
- Développer la culture du risque dans l'Éducation nationale
- Donner des outils pour établir son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un pôle de ressources a été mis en place par l'Académie de Montpellier sous la forme d'un site Internet. Actuellement, seul celui des Pyrénées-Orientales est consultable. Ce site a pour vocation de mettre à disposition toutes les ressources disponibles dans le département des Pyrénées-Orientales sur le thème des risques majeurs. Vous y trouverez de nombreuses rubriques :

- L'établissement scolaire et les risques majeurs
- Présentation locale et générale des risques majeurs
- Historique des événements majeurs survenus dans le département
- Activités et ressources pédagogiques sur les risques majeurs

CHIFFRES CLES

- Le site Internet a été mis en ligne en **2009**. Il est mis à jour régulièrement
- **1 800** visites ont été enregistrées depuis sa création

PARTENAIRES DU PROJET

Ce projet a été réalisé sans l'aide de partenaires extérieurs.

COUT DU PROJET

Le projet est le fruit d'un long **travail bénévole** du délégué départemental (Pyrénées-Orientales) aux risques majeurs et d'une formatrice IFFO-RME.



Expérience proposée sur les effets du ruissellement.

PUBLIC CIBLE

Il est dédié aux établissements scolaires du premier et du second degré confrontés à la problématique de la prise en compte des risques majeurs, notamment à travers l'élaboration de leur Plan Particulier de Mise en Sécurité.

DIFFICULTES RENCONTREES

La principale difficulté a été le manque de temps disponible.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

En 2010-2011, l'Académie s'est fortement impliquée dans la mise en place d'un concours scolaire sur le thème des inondations, piloté par la DDTM 66 (cf. fiche 15).

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Jean-François ARNAUD
Délégué aux risques majeurs
jean-francois.arnaud@ac-montpellier.fr

webpda.ac-montpellier.fr/risques-majeurs/ppo/index.html

15

CONCOURS SCOLAIRE « Inondation et prévention » DDTM des Pyrénées-Orientales (66)



TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66) basée à Perpignan, est le service déconcentré de l'Etat en charge de la prévention des risques, en particulier de l'information préventive.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Un groupe de travail informel a été constitué entre la préfecture (SIDPC), la DDTM (prévention des risques) et l'Education nationale (délégué départemental aux risques majeurs). L'année 2010 correspondait à la commémoration des 70 ans de l'ayguat de 1940 (crue de référence en Catalogne).

OBJECTIFS DU PROJET

Le département des Pyrénées-Orientales est très exposé aux crues de type méditerranéen ; il s'agit d'un enjeu majeur de sécurité publique. L'action de communication contribue au nécessaire **renforcement de la culture du risque** à destination d'un public scolaire réceptif.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Des classes de primaire, collèges et lycées ont travaillé durant l'année scolaire sur le thème des inondations et de leur prévention. Leurs productions ont ensuite été présentées devant un jury regroupant professionnels, parents et élèves. Elles ont ensuite été exposées dans un hall d'exposition durant une semaine.

L'action a montré un réel investissement de la part des enfants et de leurs professeurs. Un travail important a été réalisé, riche en témoignages, recherches et expériences. Différents aspects de la prévention du risque inondation ont été traités : entretien des cours d'eau, information préventive, exercices d'évacuation, problème d'urbanisation,...

CHIFFRES CLES

- Le projet s'est étalé sur **6 mois** durant l'**année scolaire 2010-2011**
- Journée dédiée à la présentation le **14 avril 2011**
- Une dizaine de classes, environ **250 élèves** ont travaillé sur ce projet

PARTENAIRES DU PROJET

- Préfecture des Pyrénées-Orientales
- Académie Languedoc-Roussillon
- DREAL Languedoc-Roussillon
- MEDDTL et IFFO-RME



Contenu de la sacoche offerte aux élèves.

COUT DU PROJET

Il est d'environ **15 000 €** (Location de la salle, animation par un professionnel, transports scolaires et lots : 2 ordinateurs portables, 2 caméscopes, 2 vidéos projecteurs, 8 appareils photos, sacoche en jute).

PUBLIC CIBLE

Communauté scolaire (écoles, collèges et lycées des Pyrénées-Orientales)

DIFFICULTES RENCONTREES

- Peu de classes se sont inscrites par rapport au nombre d'établissements dans le département mais il faut noter un réel investissement de la part des participants.
- Il est difficile d'évaluer le budget sans connaître, au préalable, le nombre de participants.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Exposition Sismotour (cf. fiche 16)
- Site Internet spécialisé : risques majeurs et information acquéreurs locataires lors de transactions immobilières (www.pyrenees-orientales.gouv.fr/actions-de-l-Etat/risques-naturels)

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Hortense MELIA
Chargée de l'information
préventive
hortense.melia@pyrenees-orientales.gouv.fr

16

EXPOSITION SISMOTOUR « Séismes et tsunamis » DDTM des Pyrénées-Orientales (66)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales (DDTM 66) basée à Perpignan, est le service déconcentré de l'Etat en charge de la prévention des risques, en particulier des aspects réglementaires.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

La DREAL Midi-Pyrénées a informé les DDTM de la chaîne pyrénéenne de l'existence d'une exposition itinérante du Palais de la Découverte sur le risque sismique. La Préfecture et la DDTM 66 ont souhaité accueillir le Sismotour dans le département. Les Pyrénées-Orientales sont concernées par ce risque au même titre que toutes les Pyrénées.

OBJECTIFS DU PROJET

Partant du constat que le risque sismique est avéré mais méconnu, le Gouvernement a mis en place le « Plan Séisme » dont le but est de sensibiliser aux bonnes pratiques et de réduire la vulnérabilité. Le plan préconise de développer la communication pour pallier la faiblesse de la prise de conscience du risque.

DESRIPTIF DE L'ACTION

Le Sismotour est une exposition itinérante du Palais de la découverte pour la sensibilisation, la prévention et l'éducation du grand public aux risques liés aux séismes et aux tsunamis. Il est constitué de plusieurs modules qui permettent d'élaborer un parcours de visite diversifié :

- Témoignages de secouristes, d'experts ou de personnes ayant vécu un séisme ou un tsunami (panneaux audio visuels).
- Manipulations interactives pour comprendre les mécanismes des séismes.
- Et une plate-forme vibrante de simulation de séismes conçue et animée par les Pompiers de l'urgence internationale.

CHIFFRES CLES

- L'exposition a été accueillie du **16 au 20 avril 2009** pendant la foire expo. Les 21 et 22 avril ont ensuite été réservés exclusivement à un public scolaire (**11 classes et 2 centres de loisirs**)
- La foire expo a accueilli **51 000 visiteurs** dont 19 000 la seule journée du dimanche. Une majorité d'entre eux ont visité le Sismotour.

PARTENAIRES DU PROJET

- Préfecture des Pyrénées-Orientales (SIDPC)
- Education nationale
- Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- DREAL Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées
- Palais des Congrès de Perpignan

COUT DU PROJET

Il est d'environ **22 500 €**, financé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. La DDTM 66 a pris en charge la logistique de l'action.

PUBLIC CIBLE

Cette exposition ludique et pédagogique s'adresse à tous, la **communauté scolaire** constituant cependant un public privilégié.

DIFFICULTES RENCONTREES

L'organisation et la prise en charge de la logistique, très lourdes, ont été consommatrices de temps et d'énergie mais le bilan de l'action reste très positif.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Concours scolaire sur la prévention des inondations (cf. fiche 15)
- Site Internet spécialisé : risques majeurs et information acquéreurs locataires lors de transactions immobilières (www.pyrenees-orientales.gouv.fr/actions-de-l-Etat/risques-naturels)

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



Affiche du Sismotour.

CONTACT

Hortense MELIA
Chargée de l'information
préventive
hortense.melia@pyrenees-orientales.gouv.fr

17

DICRIM INTERCOMMUNAL

Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne (66)

TYPE DE RISQUE

- ✓ Inondation
- ✓ Séisme
- ✓ Avalanche
- ✓ Feu de forêt
- ✓ Tempête
- ✓ Mvt de terrain
- ✓ Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- ✓ Sensibilisation
- ✓ Connaissance
- ✓ Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Créée en 1996, la Communauté de Communes «Pyrénées-Cerdagne» regroupe aujourd'hui 12 communes (Saillagouse, Porté-Puymorens, Osséja, Ur, ...). Cette structure assure l'animation du Contrat de rivière du Sègre sur l'ensemble du bassin versant (22 communes ce qui représente 12 254 habitants).

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Le bassin ne présente pas de risque maximum en matière d'inondations mais elles peuvent occasionner de lourds dommages du fait de leur caractère violent et torrentiel. Ce fut le cas lors des crues exceptionnelles de novembre 1982 généralisées à l'ensemble de la Cerdagne et de l'Andorre. Elles sont restées dans les mémoires (25 victimes et des dizaines de millions de francs de dégâts). Les pluies torrentielles de juillet 2010 ont engendré des dégâts importants, renforçant la nécessité d'agir.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif était la mise en place d'outils de communication autour du risque d'inondation.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

La communauté de communes a réalisé un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) à l'attention de 13 communes à risques du bassin versant de la Sègre. Chaque type de risque a été détaillé par fiche en précisant les zones communales concernées. Les fiches ont été complétées par des consignes de sécurité spécifiques à chaque risque.

Le Contrat de rivière du Sègre dispose d'un « modèle neutre » à disposition des communes du bassin versant. Ainsi, chaque commune qui n'a pas encore de DICRIM peut facilement le rédiger en se servant de la trame préétablie.

CHIFFRES CLES

- La première phase s'est terminée en **juillet 2010**
- En 2012, **13 communes** disposaient d'un DICRIM. A terme, l'ensemble des communes du bassin versant seront couvertes.

PARTENAIRES DU PROJET

- Région Languedoc-Roussillon
- Restauration des Terrains en Montagne (RTM)
- DDTM 66 (service prévention des risques)
- Communes du bassin versant

COUT DU PROJET

Aucun puisque le travail est réalisé en interne.

PUBLIC CIBLE

Documents à l'attention de **toute la population**, ils ont été rédigés de sorte à être clairs et conviviaux pour faciliter leur lecture.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le DICRIM étant un document d'information à destination de la population, il est essentiel de le diffuser largement. Or, cette tâche peut être difficile pour une commune compte tenu de son coût financier. Certaines ont fait le choix de glisser le DICRIM dans le bulletin d'information communal ou de l'adresser à chaque foyer. Mais cela n'est pas le cas sur l'ensemble des 13 communes concernées.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Exposition itinérante
- Mise en place de 23 repères de crues le long des 7 cours d'eau du bassin versant
- Accompagnement à la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), réalisés par vallée afin de mutualiser les moyens en cas de survenue d'un risque

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



Extrait d'une page d'un DICRIM. Récapitulatif des consignes de sécurité.

CONTACT

Marion MARECHAL
Chargée de mission
04 68 04 69 25
cr-segre@pyrenees-cerdagne.com

www.pyrenees-cerdagne.fr/c_riviere

18

FILM DOCUMENTAIRE « 1940, le 3ème déluge »

Films André Soucarrat (66)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le film a été réalisé par la société « Les Films André Soucarrat ». Ce dernier est auteur et réalisateur spécialisé dans les mémoires et traditions catalanes.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

L'aiguat d'octobre 1940 est un épisode de fortes pluies ayant entraîné des inondations dévastatrices dans les départements français des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et en Catalogne. Le bilan humain est d'environ 50 morts dans les Pyrénées-Orientales (essentiellement dans la vallée du Tech, à Amélie-les-Bains). Le projet de film est une initiative personnelle réalisée dans le cadre du 70ème anniversaire de cette catastrophe (1940-2010) qui a fortement marqué les esprits dans le département des Pyrénées-Orientales.

OBJECTIFS DU PROJET

- Pérenniser la mémoire de l'aiguat de 1940
- Sensibiliser et mieux informer le public sur les risques d'inondation

DESRIPTIF DE L'ACTION

Ce film documentaire revient sur les incidences et les causes de l'aiguat catalan de 1940. Il a été réalisé avec le concours de Gérard Soutadé, professeur émérite à l'Université Paris-X de Nanterre et spécialiste des risques naturels dans le département des Pyrénées-Orientales.

Il explique notamment en première partie les causes de ces inondations « extraordinaires ». Un recueil de nombreux témoignages a été effectué dans les villages des vallées de la Têt, de l'Agly et du Tech (de Millas à Vernet les Bains, des vallées particulièrement touchées par l'Aiguat). De nombreuses images d'archives viennent compléter ce documentaire.

CHIFFRES CLES

- Le film dure **1h35**
- Il a nécessité **3 ans de travail** et **6 mois de tournage**
- Des projections ont déjà été réalisées dans une **dizaine de communes** des Pyrénées-Orientales
- Ce documentaire est disponible depuis **octobre 2010**

PARTENAIRES DU PROJET

Il s'agit d'une initiative privée qui a été soutenue financièrement par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales (participation de 6 000 euros).

COUT DU PROJET

- Coût de réalisation de **25 000 euros**
- **500 euros** sont demandés pour chaque projection publique

PUBLIC CIBLE

Le film est tout public. Il est diffusé en priorité à la population des vallées du Tech, de la Têt et de l'Agly. Mais il a également été diffusé dans un lycée de Perpignan et à la Médiathèque de Céret.

DIFFICULTES RENCONTREES

Malgré l'aide du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, la réalisation du documentaire a nécessité un investissement financier personnel important au départ du projet.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

Il s'agissait d'une opération singulière liée à la date anniversaire.



Tournage sur Amélie les Bains avec l'aide de Gérard Soutadé et Gérard Barbotou.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

André SOUCARRAT
04 68 85 38 27



19

EXPOSITION ET BROCHURE « Quand nos rivières grondent ? » SIGA du Tech (66)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement (SIGA) du Tech est un Etablissement Public de Coopération dans les Pyrénées-Orientales. Il regroupe 40 communes des bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères. Il a été créé en septembre 1994.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

L'exposition et son livret ont été mis en place dans le double cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et d'un projet de coopération LEADER avec le SMMAR.

OBJECTIFS DU PROJET

- Sensibiliser et informer sur la rivière et ses risques
- Faire connaître les mesures prises
- Développer la conscience et la culture du risque

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Une exposition de 21 panneaux a été réalisée par le syndicat. Différentes thématiques sont abordées :

- Le bassin versant du Tech
- Historique des grands aiguats
- Mesures de prévention
- Gestion de crise et consignes de sécurité
- Travaux entrepris par le syndicat de bassin

Cette exposition a une vocation itinérante sur le territoire, elle est donc mise à disposition de tout porteur de projet de sensibilisation et est systématiquement accompagnée de sa brochure (mise à disposition en nombre sur simple demande).

CHIFFRES CLES

- L'exposition a été réalisée en **2008-2009**
- **81 000 habitants** permanents du territoire sont concernés ainsi qu'une population saisonnière

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Etat
- Région Languedoc-Roussillon
- Département des Pyrénées-Orientales
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée

COÛT DU PROJET

Il est d'environ **45 000 € TTC** (ensemble des actions 19 et 20)

PUBLIC CIBLE

Cette exposition ludique et pédagogique s'adresse à tous.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'adaptation et la vulgarisation de données scientifiques et techniques ont parfois été complexes.

AUTRES ACTIONS DE PRÉVENTION RÉALISÉES

- Dépliant de consignes « inondations » (cf. fiche 20)
- Bulletins d'information
- Accompagnement à la mise en place des DICRIM et des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- Une bande-dessinée pour les scolaires est actuellement en projet



Page de garde de la brochure.

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRÉNÉEN



CONTACT

Isabelle FARRÈS
Directrice
04 68 87 08 78
sivu.tech@wanadoo.fr

www.vallee-du-tech.com



20

DEPLIANT « Que faire en cas d'inondation ? » SIGA du Tech (66)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement (SIGA) du Tech est un Etablissement Public de Coopération dans les Pyrénées-Orientales. Il regroupe 40 communes des bassins versants du Tech et des fleuves côtiers des Albères. Il a été créé en septembre 1994.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Les inondations violentes du bassin méditerranéen peuvent porter atteinte à la sécurité des biens mais également des personnes. La méconnaissance de ces risques et certains comportements constituent un facteur aggravant du risque.

L'action a été mise en place dans le double cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et d'un projet de coopération LEADER avec le SMMAR.

OBJECTIFS DU PROJET

- Faire connaître les consignes de sécurité et les gestes essentiels
- Développer une culture du risque

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un dépliant a été mis à disposition par le syndicat pour mieux faire connaître les gestes essentiels et comportements à adopter en cas d'inondation.

Le dépliant précise les mesures d'anticipation à prendre, les consignes de sécurité au moment de l'alerte ou pendant l'évènement ainsi que les premières actions à entreprendre après l'inondation. Il est mis à disposition des communes et acteurs du territoire accueillant du public le demandant (Etablissements recevant du public, campings...).

CHIFFRES CLES

- C'est un dépliant de 4 pages en format A5
- Il a été réalisé en 2009 et imprimé à environ 25 000 exemplaires

PARTENAIRES DU PROJET

- Europe
- Etat
- Région Languedoc-Roussillon
- Département des Pyrénées-Orientales
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée



Pages intérieures du dépliant.

COUT DU PROJET

Il est d'environ 45 000 € TTC pour l'ensemble des actions 19 et 20.

PUBLIC CIBLE

Ce document est à l'attention de toute la population.

DIFFICULTES RENCONTREES

La diffusion au grand public a été difficile.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

- Exposition itinérante (cf. fiche 19)
- Bulletins d'information
- Accompagnement à la mise en place des DICRIM et des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- Une bande-dessinée pour les scolaires est actuellement en projet...

LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Isabelle FARRÈS
Directrice
04 68 87 08 78
sivu.tech@wanadoo.fr

www.vallee-du-tech.com

GUIDE PRATIQUE « Outils de gestion et de prévention des inondations »

ARPE (31)

TYPE DE RISQUE

- Inondation
- Séisme
- Avalanche
- Feu de forêt
- Tempête
- Mvt de terrain
- Risques techno.

DOMAINE DE PRÉVENTION

- Sensibilisation
- Connaissance
- Mémoire
- Education

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET

L'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE) de Midi-Pyrénées développe trois missions principales : observer, informer et favoriser le développement durable de projets territoriaux. Son ambition est de généraliser la diffusion de solutions auprès des acteurs institutionnels et socio-économiques des territoires, mais également de déployer une information opérationnelle auprès de leurs habitants.

ORIGINE DE LA DEMARCHE

Midi-Pyrénées est une région particulièrement exposée aux inondations. L'évolution de la législation et de la politique de prévention, les volontés nationales et locales d'agir, le développement de la connaissance et les progrès techniques, sont à l'origine de l'existence d'un nombre important d'outils réglementaires, méthodologiques, peu ou mal connus.

OBJECTIFS DU PROJET

La création de ce guide pratique a pour but d'**informer et sensibiliser les décideurs locaux** sur les règles en vigueur et les outils à leur disposition.

DESRIPTIF DE L'ACTION

- Le guide présente les différents outils existants pour prévenir les inondations :
- Outils pour l'information préventive (DDRM, DICRIM, repères de crues,...)
 - Outils pour réglementer l'urbanisation (PPRI et documents d'urbanisme)
 - Outils de protection (barrages, digues,...)
 - Et des outils de prévision et d'alerte (vigicrues, systèmes locaux de surveillance, Plans Communaux de Sauvegarde)

CHIFFRES CLES

Ce guide de **20 pages** a été réalisé en **2007**.

PARTENAIRES DU PROJET

- DREAL Midi-Pyrénées
- Région Midi-Pyrénées

COUT DU PROJET

Le coût du projet n'a pas été communiqué.

PUBLIC CIBLE

Le guide est destiné aux décideurs et élus locaux de la région Midi-Pyrénées.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

AUTRES ACTIONS DE PREVENTION REALISEES

En 2000, l'ARPE avait déjà réalisé un guide pratique intitulé « aménagements pour la réduction des crues dans les petits bassins versants ».

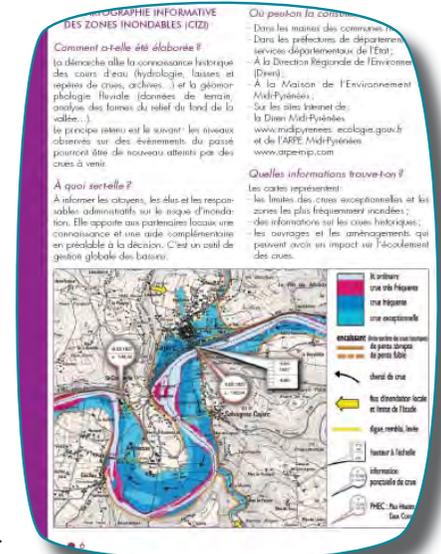
LOCALISATION DE L'INITIATIVE SUR LE MASSIF PYRENEEN



CONTACT

Christophe XERRI
Adjoint au responsable
des projets territoriaux ARPE
05 34 31 97 25
xerri.c@arpe-mip.com

www.arpe-mip.com



Extrait du guide. Page sur la connaissance des risques d'inondation à travers la cartographie informative des zones inondables réalisée en Midi-Pyrénées.

SYNTHESE DES INITIATIVES

Seules les initiatives les plus exemplaires ou les plus singulières ont été développées dans ce rapport. Dans le tableau suivant, vous trouverez l'inventaire de l'ensemble des actions de prévention menées sur le massif pyrénéen par les porteurs de projets ayant répondu favorablement à notre enquête.

Porteur de projets	Ensemble des initiatives menées
Commune d'Ascaïn	Repères de crues et totems d'information (fiche 1) , réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mise en place d'un système d'alerte automatisé.
Commune d'Oloron	Sentier pédagogique (2) , réunions d'information, projets scolaires, DICRIM et plaquettes d'information.
Commune d'Arette	Espace muséographique (3) , sentier pédagogique, réunions d'information, projets scolaires, Plan Communal de Sauvegarde, DICRIM et plaquettes d'information.
Direction Départementale des Territoires (65)	Site Internet sur les risques majeurs (4) , DVD sur la construction parasismique (5) , plaquette d'information sur l'intérêt de la construction parasismique, SISMOTOUR.
Préfecture (65)	Spectacle de marionnettes (6) .
SIVU du Pibeste	Bulletin spécial de commémoration (7) .
Commune d'Argelès-Gazost	Page internet sur les risques majeurs (8) , DICRIM et PCS.
Académie de Toulouse	Projets pédagogiques sur les risques majeurs (9) .
Commune de Verdun	Sentier de découverte RTM (10) , Plan Communal de Sauvegarde.
SMMAR	Repères de crues (11) , exposition itinérante (12) , journées de commémoration (13) , projets scolaires, accompagnement pour la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde, sessions de formation Rivermed, film.

Porteur de projets	Ensemble des initiatives menées
Académie de Montpellier	Pôle de ressource en ligne sur les risques majeurs (14) .
Direction Départementale des Territoires (66)	Concours scolaire sur les inondations (15) , SISMOTOUR (16) , Site Internet spécialisé.
Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne	Dicrim intercommunal (17) , exposition itinérante, repères de crues, accompagnement pour la mise en place des PCS.
Films André Soucarrat	Film sur l'Aiguat de 1940 (18) .
SIVU du Tech	Exposition itinérante (19) , dépliants de consignes «inondations» (20) , repères de crues, accompagnement pour la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde.
ARPE Midi-Pyrénées	Guide pratique sur les outils de gestion des inondations (21) , guide pratique pour la réduction des crues.



Maquette de simulation de crues du C-PRIM, utilisé en particulier en milieu scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

PARTENAIRES TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS

- **Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**

Le Ministère en charge du Développement Durable peut, dans le cadre d'appels à projets ou d'initiative à dimension nationale, soutenir votre action de communication aux risques (PAPI notamment).

- **Services déconcentrés de l'Etat**

Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Directions Départementales des Territoires (et de la Mer). Les services risques peuvent vous apporter une aide technique et financière. L'interlocuteur privilégié est la DDT(M) de votre département.

- **Europe**

Elle peut apporter un soutien financier grâce aux fonds FEDER (régionaux ou de massif), LEADER (pour les zones rurales) ou au programme de coopération POCTEFA, entre la France, l'Espagne et l'Andorre.

- **Agence de l'eau**

C'est un acteur mobilisable pour vos actions de prévention du risque inondation. Pour les Pyrénées, ce sera l'Agence de l'eau Adour-Garonne ou Rhône-Méditerranée-Corse.

- **Collectivités locales et territoriales**

Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Communautés de communes, Communes. Les collectivités sont des partenaires à associer dans votre démarche de prévention des risques.

- **Service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM)**

Ce service de l'Office Nationale des Forêts est un appui technique indispensable pour les communes de montagne. Il possède en outre une immense banque de données et d'archives photographiques sur les phénomènes historiques.

- **Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)**

L'IFFO-RME anime un réseau de plus de 500 formateurs sur l'ensemble du territoire français. Dans chaque Académie, le recteur désigne un relais : le coordonnateur académique RMé.

- **Centre Pyrénéen des Risques Majeurs**

Votre centre de ressources sur les risques majeurs dans les Pyrénées peut vous aider dans la mise en oeuvre de vos actions. Il accompagne les collectivités pyrénéennes désirant s'engager dans une démarche de réduction de la vulnérabilité de leur territoire et contribue à la sensibilisation du grand public et des scolaires.

SITES A CONSULTER

- www.risquesmajeurs.fr

Portail des risques majeurs du Ministère de l'Ecologie, véritable bible d'informations sur cette problématique (aléas, réglementation, ma commune face au risque, cartographie des risques, mémoire, base de données nationale des DICRIM,...).

- <http://france.meteofrance.com>

Site officiel de Météo-France, particulièrement utile pour la prévision et le suivi des vigilances météorologiques. Il contient également une base de données climatologique accessible à tous et de nombreux dossiers pédagogiques.

- www.risquesmajeurs-hautes-pyrenees.pref.gouv.fr

Site très documenté sur les risques majeurs dans les Hautes-Pyrénées. Il informe sur les aspects réglementaires, juridiques, historiques des risques majeurs dans ce département.

- <http://rtm-onf.ifn.fr>

La base de données RTM concerne les 11 départements des Alpes et des Pyrénées. Elle contient des informations sur plus de 30 000 événements.

- www.irma-grenoble.com

Site très complet de l'Institut des Risques Majeurs, centre de ressources sur les risques majeurs réalisant des actions d'information et de sensibilisation aux risques majeurs, en région Rhône-Alpes mais également à l'échelle du territoire français.

- www.iffo-rme.fr

Site de référence national pour les questions liées à l'éducation aux risques majeurs.

- www.c-prim.org

Site spécialisé sur les risques majeurs dans les Pyrénées et le Sud-Ouest (Suivi des activités du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs, photothèque d'événements, actualités des risques dans les Pyrénées, documentation, outils et dossiers pédagogiques en ligne,...).



LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ARPE** : Agence Régionale Pour l'Environnement
- CETE** : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
- CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- C-PRIM** : Centre Pyrénéen des Risques Majeurs
- DDT(M)** : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
- DICRIM** : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional
- IFFO-RME** : Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement
- LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
- ONF** : Office National des Forêts
- PAPI** : Programme d'Actions de Prévention des Inondations
- PCS** : Plan Communal de Sauvegarde
- POCTEFA** : Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre
- PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sécurité
- PPR** : Plan de Prévention des Risques
- RTM** : Restauration des Terrains en Montagne
- SIDPC** : Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
- SIGA** : Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement
- SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- SMMAR** : Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant accepté de répondre à notre enquête et permis la réalisation de cet inventaire :

Académie de Montpellier

Jean-François ARNAUD, Délégué départemental aux risques majeurs (66)

Académie de Toulouse

Philippe LACORDAIS, Chargé de mission risques majeurs au Rectorat

Agence Régionale pour l'Environnement Midi-Pyrénées (ARPE)

Christophe XERRI, Adjoint au responsable des projets territoriaux

Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne

Marion MARECHAL, Chargée de mission contrat de rivière Sègre

Commune d'Arette

Julie SÉMAN, Chargée de développement local

Commune d'Argelès-Gazost

Pascal HAURINE, Adjoint au maire

Commune d'Ascain

Maritxu ETCHARREN, Responsable du Service Espaces Verts

Commune d'Ouzous

Dominique GOSSET, Maire

Commune de Verdun

Jean-Claude KEFF, Maire

DDT des Hautes-Pyrénées

Pascal HAURINE & Patrick BARÈS, Service risques naturels

DDTM des Pyrénées-Orientales

Hortense MELIA, Chargée de l'information préventive

Films ANDRE SOUCARRAT

André SOUCARRAT, Auteur et réalisateur

Préfecture des Hautes-Pyrénées

Dominique MUSSOTTE, SIDPC

SIVU du Pibeste

Damien LAPIERRE, Garde-animateur

SIVU du Tech

Isabelle FARRÈS, Directrice

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude (SMMAR)

Marie-Joëlle GARRIGUE, Chef de service

Une réalisation du Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

Ce guide a été réalisé dans le cadre du programme d'actions «Initiatives pour des Pyrénées plus sûres 2010-2013», avec le soutien des partenaires suivants :

L'Europe, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, la ville de Lourdes et la Fondation de France.

«Votre centre de ressources sur les risques majeurs dans les Pyrénées»



www.c-prim.org
2 rue de l'Hôtel de Ville
65100 LOURDES
contact@c-prim.org

CREDITS

Rédaction & conception graphique : Jérôme Souchard, Benoit Thouary (BIE)
Cartographies : Marie Fananas (BIE)

Crédits photographiques : Arnaud Jean-François, Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, Communes d'Arette, d'Argelès-Gazost, d'Ouzous, de Verdun, Compagnie Poc-Poc, DDT 65, DDTM 66, Dépêche du Midi, Lacordais Philippe, SIGA du Tech, SMMAR de l'Aude et Centre Pyrénéen des Risques Majeurs.

